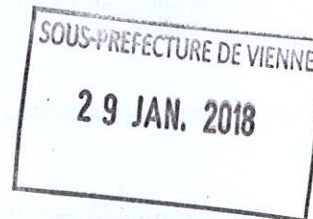


CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24 janvier 2018



Date de la convocation : 17 janvier 2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient présents :

M. Thierry KOVACS,
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Patrick CURTAUD, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : M. Manuel BELMONTE à M. Frédéric BELMONTE, Mme Michèle CEDRIN à M. Pascal CHAUMARTIN, Mme Mari Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Jean-François MERLE à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, M. Jacques THOIZET à M. Christophe BOUVIER, Mme Blandine VIDOR à M. Sylvain LAIGNEL.

Absent : M. Adrien RUBAGOTTI

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** - Formation de la Commission de délégation de service public

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Pour faire suite à la délibération du 11 janvier 2018 fixant les conditions de dépôt des listes pour la désignation de la commission de délégation de service public (DSP), il convient de procéder à l'élection des membres de ladite commission.

Pour les établissements publics de coopération intercommunale et conformément à l'article L1411-5 II du CGCT, la commission DSP est composée :

- de la personne habilitée à signer les conventions de délégation de service public ou son représentant, président de la commission
- de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants désignés au sein et par l'assemblée délibérante.

L'élection repose sur un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Par ailleurs, les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Il est donc proposé aux conseillers communautaires d'élire les nouveaux membres de la commission de DSP.

Après appel à candidatures, 2 listes ont été déposées auprès du Président de Vienne Condrieu Agglomération sous enveloppe cachetée.

Ces listes sont les suivantes :

Liste n°1 :

Membres titulaires	Membres suppléants
Michèle DESESTRET-FOURNET	Gérard LAMBERT
Alain CLERC	Thierry QUINTARD
Bernard LINAGE	Guy MARTINET
Isidore POLO	Jean-André THOMASSY
Max KECHICHIAN	Bernard LOUIS

Liste n°2

Membres titulaires	Membres suppléants
René PASINI	Claire EL BOUKILI MALLEIN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1411-5 II,

VU l'arrêté interpréfectoral n°38-2017-11-17-007 (Isère) et n°69-2017-11-17-001 (Rhône) du 17 novembre 2017 approuvant la fusion au 1^{er} janvier 2018 de ViennAgglo et de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et de l'intégration de la commune de Meyssiez,

VU la délibération n°18-01 du 04 janvier 2018 portant installation du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération,

VU la délibération n° 18-54 du 11 janvier 2018 sur les conditions de dépôts des listes pour l'élection de la commission de délégation de service public,

VU l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

CREE la commission de délégation de service public de Vienne Condrieu Agglomération.

PROCEDE à l'élection des membres de la commission de délégation de service public à bulletin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 50
- Bulletins blanc ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 50

La liste n°1 a obtenu 41 voix

Membres titulaires	Membres suppléants
Michèle DESESTRET-FOURNET	Gérard LAMBERT
Alain CLERC	Thierry QUINTARD
Bernard LINAGE	Guy MARTINET
Isidore POLO	Jean-André THOMASSY
Max KECHICHIAN	Bernard LOUIS

La liste n° 2.a obtenu 9 voix

Membres titulaires	Membres suppléants
René PASINI	Claire EL BOUKILI MALLEIN

FIXE la composition de la commission de délégation de service public comme suit :

Le Président de la commission de délégation de service public (Président de Vienne Condrieu Agglomération ou son représentant) et les membres suivants :


Membres titulaires	Membres suppléants
Michèle DESESTRET-FOURNET	Gérard LAMBERT
Alain CLERC	Thierry QUINTARD
Bernard LINAGE	Guy MARTINET
Isidore POLO	Jean-André THOMASSY
René PASINI	Claire EL BOUKILI-MALLEIN

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 24 janvier 2018
Le Président certifie que la présente délibération
et a été publiée le 29 JAN. 2018



Pour extrait certifié conforme
Le Président,


Thierry KOVACS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

